

La nouvelle norme GSR 2 : qu'est-ce qui va changer en 2024 ?

La nouvelle norme de sécurité européenne, General Safety Regulation 2 ou GSR 2, sera encore plus strict envers les constructeurs automobiles.

29 avril 2024 5 Minutes

<https://www.guide-auto.com/la-nouvelle-norme-gsr-2-quest-ce-qui-va-changer-en-2024/>

La sécurité routière est visiblement l'une des priorités absolues pour les autorités européennes. Dans cette optique, l'Union Européenne a introduit une nouvelle norme appelée GSR II, ou General Safety Regulation 2. Elle entrera en vigueur le 7 juillet 2024. Cette réglementation impose de nouveaux standards de sécurité, très stricts, pour tous les véhicules neufs vendus sur le territoire. Qu'est-ce qui va changer ? Réponse dans cet article.

Qu'est-ce que la norme GSR 2 ?

Le **Règlement général sur la sécurité 2** est une initiative ambitieuse de l'Union européenne. Elle vise à améliorer la sécurité routière à travers une série de mesures obligatoires pour les véhicules neufs. Le texte est adopté depuis le mois de juillet 2022. Sa philosophie est de réduire significativement le nombre de décès et de blessures graves sur les routes européennes.

La norme GSR 2 met l'accent sur trois axes technologiques majeurs :

- Les systèmes avancés d'assistance à la conduite embarquant des capteurs et des caméras pour réduire les risques d'accident. Ainsi, le freinage d'urgence autonome, le maintien de voie et la détection d'angles morts deviennent obligatoires.
- La connectivité intelligente pour offrir des avertissements en temps réel et faciliter la circulation. Les voitures neuves embarqueront les nouvelles technologies permettant la communication entre voitures (V2V) et avec les infrastructures routières (V2I).
- L'intégration de l'intelligence artificielle, tels que la reconnaissance vocale, les assistants personnels embarqués et l'apprentissage automatique. Elles visent à améliorer l'interaction conducteur-véhicule pour une expérience de conduite sur mesure.

VOIR AUSSI : [Fin de la vignette verte d'assurance et de la carte verte en 2024 : ce que ça implique !](#)

Quelles sont les principales nouveautés de cette norme GSR 2 ?

La norme GSR 2 introduit de nombreuses innovations obligatoires pour les voitures neuves. Voici quelques-uns des équipements clés qui deviendront obligatoires :

- **Freinage automatique d'urgence** : Ce système utilise des capteurs pour détecter les obstacles potentiels et appliquer les freins automatiquement en cas de risque de collision. La GSR II estime que ce système réagisse plus vite qu'un conducteur humain, d'où son exigence.
- **Système d'adaptation intelligente de la vitesse** : Grâce à une caméra de reconnaissance des panneaux et/ou aux données GPS, l'ISA peut ajuster automatiquement la vitesse du véhicule. Il s'alignera aux limitations en vigueur sur le trajet.
- **Assistance au maintien dans la voie (LKA)** : Cette fonctionnalité aide le conducteur à rester dans sa voie. Elle détectera les changements de trajectoires involontaires et corrigera la direction du véhicule. S'il juge nécessaire, ce système peut engager le frein pour éviter une collision.
- **Système de surveillance de l'attention du conducteur** : Une caméra infrarouge analysera en permanence le visage et les mouvements du conducteur. Son objectif est de détecter les signes de somnolence et l'avertir en cas de baisse d'attention pour optimiser sa sécurité et celle des autres usagers.
- **Contrôle de la zone arrière** : Des capteurs et/ou caméras avertiront le conducteur de la présence éventuelle d'obstacles ou de piétons lorsqu'il effectue une marche arrière.
- **Enregistreur de données via boîte noire** : À l'instar des avions, les voitures neuves devront s'équiper d'une boîte noire. Celle-ci enregistrera des données telles que la vitesse, le freinage ou d'autres paramètres avant, pendant et après un éventuel accident.
- **Arrêt de panique** : En cas de freinage d'urgence, les feux stop s'allument et clignotent automatiquement aussi. Le clignotement sert à alerter les autres conducteurs de la situation d'urgence.

La nouvelle norme GSR 2, c'est pour quand ?

Les exigences de la norme GSR 2 s'appliqueront d'une manière progressive, à la satisfaction des constructeurs. Voici le calendrier prévu par l'Union européenne pour son implémentation :

- **7 juillet 2022** : seuls le freinage d'urgence automatique et la détection d'obstacles en marche arrière sont obligatoires pour toutes les nouvelles homologations de véhicules.

- **7 juillet 2024** : Toutes les voitures neuves, mises sur le marché européen en 2024, doivent être conformes à l'ensemble des exigences. Cela inclut les systèmes de surveillance de l'attention du conducteur, l'ISA et la boîte noire.
- **7 juillet 2026** : Cette date concerne quelques dispositifs de sécurité, comme la détection des piétons et des cyclistes par le freinage d'urgence automatique.

Quel est l'impact de cette nouvelle norme de sécurité pour les constructeurs ?

Il est probable que la norme GSR 2 augmente le prix des voitures neuves, comme en témoignent ce qu'a fait Dacia et son Jogger revisité pour 2024. En effet, le break familial enregistre une hausse de 300 euros sur toutes ses versions pour faire suite à la mise à jour des équipements de sécurité.

Il faut reconnaître que cette surfacturation est compensée par une réduction des coûts d'entretien et des primes d'assurances à long terme. Le niveau de sécurité étant amélioré. La norme GSR 2 est, certes, un défi majeur pour l'industrie automobile. Néanmoins, elle promet une conduite plus sûre et plus connectée.